



Déclaration liminaire - CTMJS du 2 Février 2021

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur des Sports

Madame la Directrice générale adjointe des ressources humaines,

L'UNSA Éducation a signé le protocole sur le dialogue social jeunesse et sports qui doit permettre de préserver l'identité professionnelle des agents et leurs missions éducatives Jeunesse et sports. Les comités de suivi doivent permettre aux représentants des personnels d'être pleinement reconnus dans le cadre d'un dialogue social favorable aux missions de service public au sein du Pôle éducatif et sportif et aux conditions de travail des personnels.

Le dialogue social au niveau national se déroule positivement, actant une réelle volonté au niveau ministériel d'accueillir les personnels jeunesse et sports dans de bonnes conditions. Cette volonté est plus contrastée à l'échelon local et beaucoup de services connaissent des problèmes de fonctionnement.

Il est important d'ouvrir rapidement des groupes de travail sur les règlements intérieurs. Un cadrage national est nécessaire pour clarifier leur mise en œuvre académique.

De nombreuses questions se posent également sur les missions support, notamment informatiques, tant au niveau SIDSIC que des services académiques. Les arbitrages en matière d'ETPT doivent être clarifiés ainsi que la date prévisionnelle du transfert.

Par ailleurs, l'UNSA Éducation insiste sur l'urgente nécessité d'un plan de recrutement massif pour tous les corps Jeunesse et sports, y compris les professeurs de sports, afin de répondre aux besoins en agents dans les services pour mener à bien les missions éducatives et sportives. Nous actons l'engagement du ministère à organiser des concours pour tous les corps Jeunesse et Sports

D'ailleurs, il est urgent de rénover la formation professionnelle statutaire pour une affectation des lauréats dès septembre 2021. C'est pourquoi l'UNSA Éducation demande l'ouverture immédiate d'une réflexion avec les directions métiers suivie de prises de décisions rapides afin d'en déterminer la méthode de travail et le calendrier de mise en œuvre opérationnelle.

Enfin, nous demandons le retrait de l'ordre du jour des textes relatifs aux manager territoriaux de la haute performance. Nous avons participé à un GT la semaine dernière, mais nous n'avons pas reçu de proposition de textes modifiés de la part de l'administration. Par conséquent, nous avons émis des propositions d'amendements basées sur les textes originaux. Ce projet présente de lourdes défaillances que nous exposerons en séance et il ne nous semble prêt pour être étudié dès aujourd'hui.

Tony MARTIN, pour l'UNSA Éducation

